

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne la Catégorie minière stratégique Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par action » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), le rendement des actions de série A du Fonds s'est établi à 47,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice MSCI World Metals and Mining, ont respectivement dégagé un rendement

de 19,5 % et de 42,8 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec ces indices généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Les sociétés métallurgiques et minières ont enregistré de solides rendements au second semestre de 2025, les sociétés aurifères et argentifères arrivant en tête de file. Les prix de référence de l'or ont progressé au cours de la période, commençant à 3 308 dollars l'once et terminant à 4 341 dollars l'once. Le second semestre de l'année a été marqué par une reprise interrompue de l'or et des métaux précieux. Bien que les attentes de baisses de taux et les rachats d'actifs continus par la banque centrale y ont joué un rôle, l'or a profité de la demande pour des actifs sûrs découlant d'une combinaison de facteurs, dont les inquiétudes entourant l'indépendance de la Réserve fédérale causées par les critiques de plus en plus vives de l'administration américaine, l'intensification des tensions militaires entre les États-Unis et le Venezuela et les inquiétudes grandissantes à l'égard des politiques budgétaires américaines. Les sociétés de cuivre ont également progressé de façon notable, les revers précédemment observés du côté des grandes mines ayant causé une baisse de l'offre avant que la demande reprenne du fait des inquiétudes suscitées par les mesures tarifaires et des prévisions déficitaires à long terme qui ont pris en compte le rôle déterminant de ce métal dans l'électrification des infrastructures. Les sociétés spécialisées dans l'uranium ont également connu une montée remarquable, la demande à long terme continuant d'augmenter en raison du contexte politique et des annonces d'implantation d'importantes centrales nucléaires, et ce, alors que le niveau de l'offre est annonciateur de déficits à venir en raison des sous-investissements au sein de ce secteur et des longs délais de réalisation des projets.

Le Fonds a affiché un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de la période, grâce à la sélection des titres. La surpondération de l'or et du cuivre, de même que la sélection des titres dans ces secteurs, ont favorisé le rendement de façon notable, ce qui a aussi été le cas pour la composante allouée aux sociétés d'antimoine.

L'objectif de placement du Fonds a été revu le 11 juillet 2025. Celui-ci est donc passé d'un portefeuille axé sur les ressources misant sur l'énergie et les mines à un instrument de placement visant uniquement sur l'industrie minière. Ainsi, la pondération du portefeuille allouée aux sociétés pétrolières et gazières a été entièrement éliminée au début de la période. Le gestionnaire a investi à l'échelle des différentes capitalisations boursières dans des sociétés spécialisées notamment dans, sans s'y limiter, le cuivre, l'or, l'uranium et l'antimoine.

Sur le plan du rendement, les placements dans le cuivre et l'or sont ceux qui ont le plus contribué au rendement. Les positions dans l'antimoine ont également joué un rôle déterminant. La majorité des sociétés spécialisées dans les autres métaux (tels que le niobium et l'uranium) ont également fait des avancées remarquables, mais à moindre échelle. Parmi les titres qui ont contribué au rendement, mentionnons Felix Gold, Atex Resources et NexGen Energy. Les sociétés du secteur de l'énergie, même si elles ont été détenues uniquement jusqu'au moment de la révision de l'objectif de placement le 11 juillet 2025, ont causé le plus

grand préjudice au Fonds. Les titres qui ont le plus nui au rendement sont CanAlaska Uranium, Williams Companies et Arras Minerals.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 84,8 millions de dollars au 30 juin 2025 à 144,7 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 17,9 millions de dollars, par des gains sur les placements de 42,1 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,1 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Changement de nom d'un Fonds

Avec prise d'effet le 11 juillet 2025, le Fonds Catégorie de ressources stratégique Dynamique a été renommée Catégorie minière stratégique Dynamique.

Modifications de l'objectif et des stratégies de placement

À l'occasion d'une assemblée extraordinaire des porteurs de titres du Fonds, qui s'est tenue le 18 juin 2025, les porteurs de titres du Fonds ont approuvé la proposition de modification de l'objectif de placement, qui sera désormais axé sur les titres de sociétés spécialisées dans les métaux et l'exploitation minière, ainsi du changement de l'indice de référence utilisé aux fins du calcul des primes de rendement, afin de tenir compte du nouvel objectif de placement. Les stratégies de placement du Fonds ont également été modifiées. Pour obtenir de plus amples informations sur les changements, consulter l'avenant au prospectus simplifié du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le

Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 20 000 \$ à des courtiers liés.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire

peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les

Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par action du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Série A												
31 déc. 2025	16,19	0,05	(0,25)	2,85	4,89	7,54	—	(0,10)	—	—	(0,10)	24,00
30 juin 2025	16,03	0,34	(0,38)	0,72	(0,39)	0,29	—	(0,25)	—	—	(0,25)	16,19
30 juin 2024	14,85	0,35	(0,42)	(0,41)	1,75	1,27	—	(0,26)	—	—	(0,26)	16,03
30 juin 2023	12,68	0,39	(0,40)	0,64	1,77	2,40	—	(0,06)	(0,12)	—	(0,18)	14,85
30 juin 2022	12,11	0,31	(0,38)	1,78	(2,18)	(0,47)	—	(0,47)	—	—	(0,47)	12,68
30 juin 2021	10,21	0,26	(0,40)	0,83	1,31	2,00	—	(0,04)	(0,09)	—	(0,13)	12,11
Série A1												
31 déc. 2025	23,03	0,07	(0,35)	4,55	7,00	11,27	—	(0,19)	—	—	(0,19)	34,09
30 juin 2025	22,81	0,48	(0,54)	1,03	(0,55)	0,42	—	(0,35)	(0,01)	—	(0,36)	23,03
30 juin 2024	21,11	0,50	(0,59)	(0,59)	2,55	1,87	—	(0,34)	—	—	(0,34)	22,81
30 juin 2023	18,06	0,56	(0,56)	0,90	2,63	3,53	—	(0,10)	(0,21)	—	(0,31)	21,11
30 juin 2022	17,33	0,40	(0,52)	2,84	(0,37)	2,35	—	(0,78)	—	—	(0,78)	18,06
30 juin 2021	14,51	0,36	(0,41)	1,04	2,10	3,09	—	(0,07)	(0,18)	—	(0,25)	17,33

CATÉGORIE MINIÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
31 déc. 2025	18,39	0,06	(0,16)	3,28	6,06	9,24	—	(0,11)	—	—	(0,11)	27,41
30 juin 2025	17,99	0,39	(0,24)	0,80	(0,27)	0,68	—	(0,26)	—	—	(0,26)	18,39
30 juin 2024	16,50	0,39	(0,28)	(0,49)	2,25	1,87	—	(0,30)	—	—	(0,30)	17,99
30 juin 2023	13,90	0,43	(0,26)	0,72	1,48	2,37	—	(0,04)	(0,13)	—	(0,17)	16,50
30 juin 2022	13,21	0,35	(0,25)	1,57	(3,63)	(1,96)	—	(0,62)	—	—	(0,62)	13,90
30 juin 2021	11,00	0,28	(0,30)	0,89	1,41	2,28	—	(0,04)	(0,10)	—	(0,14)	13,21
Série F1												
31 déc. 2025	14,56	0,05	(0,12)	2,87	4,41	7,21	—	(0,12)	—	—	(0,12)	21,67
30 juin 2025	14,25	0,30	(0,19)	0,64	(0,26)	0,49	—	(0,22)	—	—	(0,22)	14,56
30 juin 2024	13,03	0,32	(0,22)	(0,36)	1,63	1,37	—	(0,20)	—	—	(0,20)	14,25
30 juin 2023	11,01	0,34	(0,20)	0,55	1,58	2,27	—	(0,05)	(0,13)	—	(0,18)	13,03
30 juin 2022	10,54	0,25	(0,19)	1,68	(0,62)	1,12	—	(0,57)	—	—	(0,57)	11,01
30 juin 2021	8,73	0,22	(0,14)	0,63	1,26	1,97	—	(0,03)	(0,11)	—	(0,14)	10,54
Série F1												
31 déc. 2025	11,73	0,04	(0,09)	2,24	3,65	5,84	—	(0,09)	—	—	(0,09)	17,48
30 juin 2025	11,46	0,25	(0,14)	0,51	(0,18)	0,44	—	(0,16)	—	—	(0,16)	11,73
30 juin 2024	10,48	0,25	(0,17)	(0,29)	1,37	1,16	—	(0,17)	—	—	(0,17)	11,46
30 juin 2023	8,84	0,28	(0,15)	0,45	1,40	1,98	—	(0,03)	(0,11)	—	(0,14)	10,48
30 juin 2022	8,56	0,20	(0,15)	1,32	(0,41)	0,96	—	(0,58)	—	—	(0,58)	8,84
30 juin 2021	7,07	0,18	(0,11)	0,52	0,99	1,58	—	(0,01)	(0,10)	—	(0,11)	8,56
Série G1												
31 déc. 2025	23,13	0,07	(0,33)	4,65	6,92	11,31	—	(0,20)	—	—	(0,20)	34,26
30 juin 2025	22,88	0,49	(0,52)	1,03	(0,59)	0,41	—	(0,36)	(0,01)	—	(0,37)	23,13
30 juin 2024	21,13	0,51	(0,56)	(0,59)	2,62	1,98	—	(0,33)	—	—	(0,33)	22,88
30 juin 2023	18,04	0,56	(0,53)	0,90	2,61	3,54	—	(0,09)	(0,20)	—	(0,29)	21,13
30 juin 2022	17,33	0,40	(0,49)	2,77	(0,63)	2,05	—	(0,83)	—	—	(0,83)	18,04
30 juin 2021	14,49	0,36	(0,38)	1,05	2,10	3,13	—	(0,07)	(0,17)	—	(0,24)	17,33
Série I												
31 déc. 2025	24,91	0,03	(0,02)	2,31	(16,52)	(14,20)	—	(0,39)	—	—	(0,39)	37,11
30 juin 2025	24,37	0,48	(0,04)	1,03	(1,50)	(0,03)	—	(0,64)	(0,01)	—	(0,65)	24,91
30 juin 2024	22,03	0,54	(0,10)	(0,61)	4,11	3,94	—	(0,36)	—	—	(0,36)	24,37
30 juin 2023	18,37	0,57	(0,08)	0,94	2,56	3,99	—	(0,06)	(0,21)	—	(0,27)	22,03
30 juin 2022	17,58	0,42	(0,08)	2,85	(1,34)	1,85	—	(1,19)	—	—	(1,19)	18,37
30 juin 2021	14,43	0,36	(0,04)	1,18	1,94	3,44	—	(0,04)	(0,26)	—	(0,30)	17,58
Série IP												
31 déc. 2025	19,77	0,06	(0,02)	3,68	6,32	10,04	—	(0,13)	—	—	(0,13)	29,63
30 juin 2025	18,94	0,42	(0,05)	0,72	0,73	1,82	—	(0,11)	—	—	(0,11)	19,77
30 juin 2024	17,11	0,43	(0,10)	(0,46)	2,74	2,61	—	(0,25)	—	—	(0,25)	18,94
30 juin 2023	14,28	0,45	(0,08)	0,72	1,92	3,01	—	(0,03)	(0,17)	—	(0,20)	17,11
30 juin 2022	13,97	0,33	(0,08)	2,20	(1,30)	1,15	—	(1,25)	—	—	(1,25)	14,28
30 juin 2021	11,86	0,29	(0,38)	0,92	1,94	2,77	—	(0,04)	(0,33)	—	(0,37)	13,97
Série O												
31 déc. 2025	13,79	0,05	(0,00)	2,68	4,40	7,13	—	(0,11)	—	—	(0,11)	20,66
30 juin 2025	13,31	0,29	(0,02)	0,61	(0,31)	0,57	—	(0,19)	—	—	(0,19)	13,79
30 juin 2024	12,01	0,29	(0,05)	(0,34)	1,57	1,47	—	(0,18)	—	—	(0,18)	13,31
30 juin 2023	10,01	0,32	(0,04)	0,49	1,58	2,35	—	(0,03)	(0,12)	—	(0,15)	12,01
30 juin 2022	9,54	0,23	(0,04)	1,54	(0,68)	1,05	—	(0,60)	—	—	(0,60)	10,01
30 juin 2021	7,79	0,20	(0,02)	0,59	1,09	1,86	—	(0,02)	(0,11)	—	(0,13)	9,54

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par action. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	44 445	1 852 065	2,43*	2,58*	0,41*	58,71	24,00
30 juin 2025	23 070	1 425 215	2,43	2,43	0,15	39,99	16,19
30 juin 2024	26 747	1 690 570	2,44	2,44	0,26	68,73	15,82
30 juin 2023	31 737	2 155 721	2,44	2,44	0,16	39,86	14,72
30 juin 2022	34 311	2 705 919	2,43	2,47	0,22	50,22	12,68
30 juin 2021	17 572	1 451 444	3,40	3,40	0,14	49,13	12,11

CATÉGORIE MINIÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$) ¹⁾
Série A1							
31 déc. 2025	23 501	689 320	2,43*	2,49*	0,41*	58,71	34,09
30 juin 2025	17 414	756 083	2,43	2,43	0,15	39,99	23,03
30 juin 2024	19 693	874 795	2,43	2,43	0,26	68,73	22,51
30 juin 2023	22 355	1 068 565	2,43	2,44	0,16	39,86	20,93
30 juin 2022	22 094	1 223 671	2,40	2,40	0,22	50,22	18,06
30 juin 2021	28 031	1 617 381	2,39	2,39	0,14	49,13	17,33
Série F							
31 déc. 2025	49 033	1 788 704	1,33*	1,39*	0,41*	58,71	27,41
30 juin 2025	25 213	1 371 013	1,33	1,33	0,15	39,99	18,39
30 juin 2024	24 415	1 374 826	1,31	1,31	0,26	68,73	17,76
30 juin 2023	27 363	1 673 360	1,31	1,31	0,16	39,86	16,36
30 juin 2022	25 289	1 819 980	1,32	1,37	0,22	50,22	13,90
30 juin 2021	8 727	660 748	2,25	2,26	0,14	49,13	13,21
Série F1							
31 déc. 2025	4 138	190 964	1,32*	1,36*	0,41*	58,71	21,67
30 juin 2025	2 992	205 549	1,32	1,32	0,15	39,99	14,56
30 juin 2024	3 113	221 340	1,33	1,34	0,26	68,73	14,06
30 juin 2023	3 240	250 828	1,33	1,34	0,16	39,86	12,91
30 juin 2022	3 078	279 596	1,32	1,33	0,22	50,22	11,01
30 juin 2021	3 114	295 434	1,31	1,31	0,14	49,13	10,54
Série FI							
31 déc. 2025	628	35 955	1,23*	1,27*	0,41*	58,71	17,48
30 juin 2025	421	35 918	1,23	1,23	0,15	39,99	11,73
30 juin 2024	406	35 838	1,23	1,24	0,26	68,73	11,32
30 juin 2023	366	35 229	1,23	1,23	0,16	39,86	10,39
30 juin 2022	396	44 853	1,21	1,21	0,22	50,22	8,84
30 juin 2021	440	51 409	1,20	1,20	0,14	49,13	8,56
Série G1							
31 déc. 2025	9 546	278 643	2,29*	2,34*	0,41*	58,71	34,26
30 juin 2025	7 236	312 858	2,29	2,48	0,15	39,99	23,13
30 juin 2024	8 491	376 011	2,29	2,30	0,26	68,73	22,58
30 juin 2023	9 314	444 664	2,29	2,29	0,16	39,86	20,95
30 juin 2022	8 983	497 884	2,25	2,25	0,22	50,22	18,04
30 juin 2021	10 849	625 953	2,24	2,24	0,14	49,13	17,33
Série I							
31 déc. 2025	561	15 125	0,09*	0,09*	0,41*	58,71	37,11
30 juin 2025	335	13 469	0,09	0,09	0,15	39,99	24,91
30 juin 2024	1 516	63 013	0,09	0,11	0,26	68,73	24,05
30 juin 2023	570	26 088	0,09	0,09	0,16	39,86	21,84
30 juin 2022	507	27 579	0,09	0,09	0,22	50,22	18,37
30 juin 2021	440	24 998	0,09	0,09	0,14	49,13	17,58
Série IP							
31 déc. 2025	5 905	199 274	0,19*	0,20*	0,41*	58,71	29,63
30 juin 2025	3 235	163 621	0,19	0,19	0,15	39,99	19,77
30 juin 2024	617	33 022	0,19	0,20	0,26	68,73	18,70
30 juin 2023	293	17 303	0,19	0,19	0,16	39,86	16,94
30 juin 2022	243	17 032	0,18	0,19	0,22	50,22	14,28
30 juin 2021	304	21 738	2,77	2,77	0,14	49,13	13,97
Série O							
31 déc. 2025	6 930	335 464	0,05*	0,06*	0,41*	58,71	20,66
30 juin 2025	4 879	353 870	0,05	0,05	0,15	39,99	13,79
30 juin 2024	5 032	382 993	0,05	0,05	0,26	68,73	13,14
30 juin 2023	4 545	381 790	0,05	0,05	0,16	39,86	11,91
30 juin 2022	4 527	452 114	0,04	0,04	0,22	50,22	10,01
30 juin 2021	4 134	433 440	0,05	0,05	0,14	49,13	9,54

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	48,6	51,4
Série A1	2,00	40,9	59,1
Série F	1,00	—	100,0
Série F1	1,00	—	100,0
Série FI	1,00	—	100,0
Série G1	2,00	40,9	59,1
Série I*	s. o.	—	—
Série IP*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs d'actions concernés et non par le Fonds

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

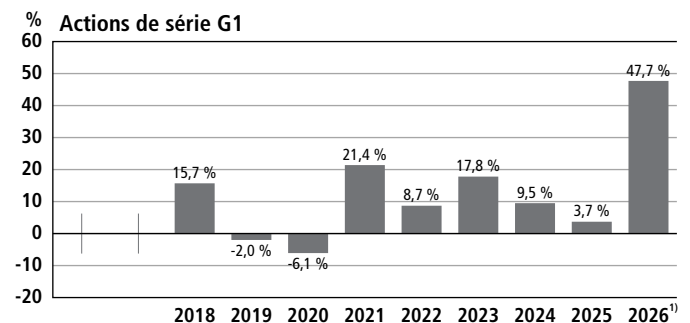
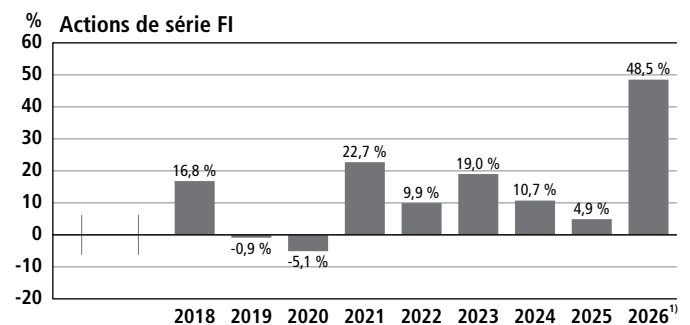
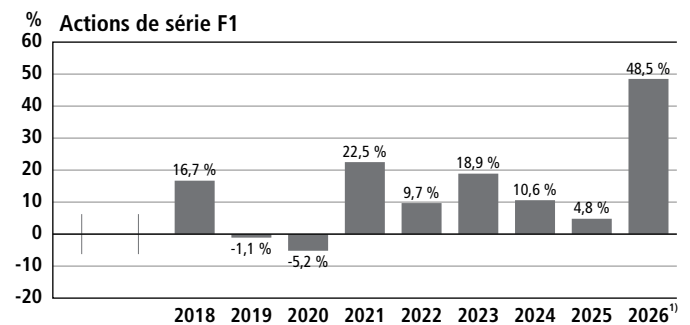
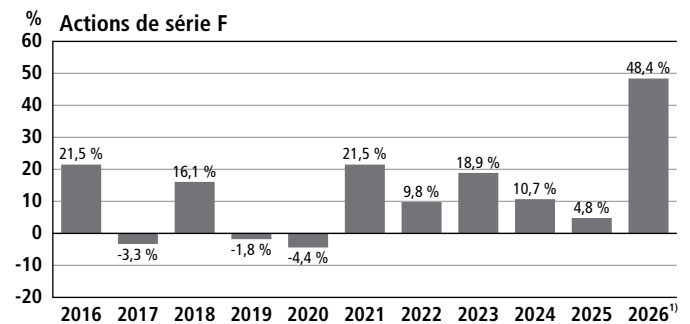
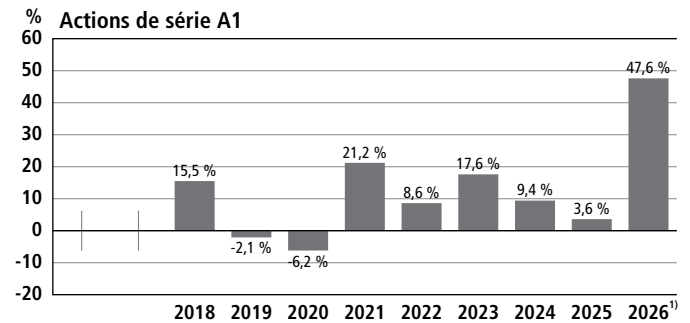
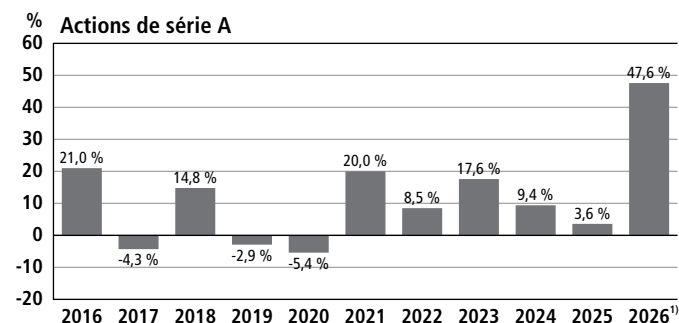
Rendement passé

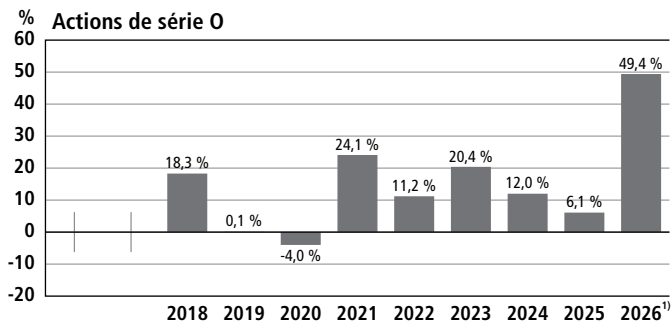
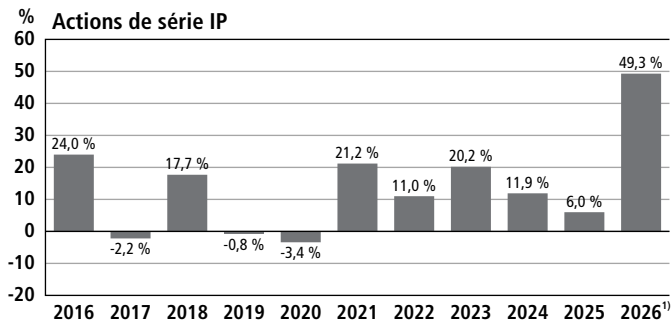
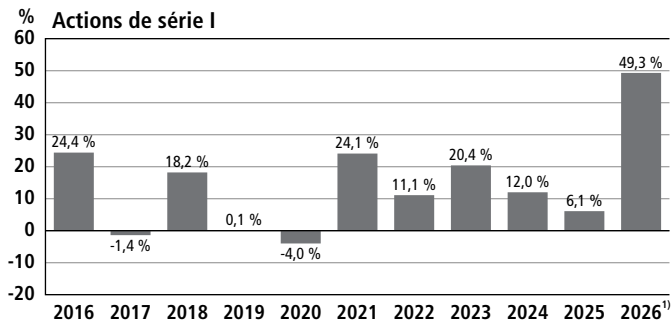
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Matériaux	90,4
Énergie	8,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,3

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
WA1 Resources Ltd	6,9
NexGen Energy Ltd.	6,1
ATEX Resources Inc.	6,0
NGEx Minerals Ltd.	5,0
Hudbay Minerals Inc.	4,7
Ramelius Resources Limited	4,0
Magna Mining Inc.	3,8
Marimaca Copper Corp.	3,7
Arizona Sonoran Copper Company Inc.	3,5
Alamos Gold Inc., cat. A	3,5
Larvotto Resources Ltd.	3,3
Canalaska Uranium Ltd.	3,0
Felix Gold Limited	2,8
Gladiator Metals Corp.	2,7
ORA Banda Mining Limited	2,6
Midnight Sun Mining Corp.	2,6
Antofagasta PLC	2,5
G Mining Venture Corporation	2,3
Fireweed Metals Corp.	2,3
Antimony Resources Corp.	2,2
Corporation Cameco	2,2
Ero Copper Corp.	2,0
American Tungsten and Antimony Ltd	2,0
Firefly Metals Ltd	1,9
Capricorn Metals Ltd	1,7

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	98,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,3
Autres éléments d'actif (de passif) net**	0,0

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	67,7
Australie	28,5
Royaume-Uni	2,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,3